



CCI VAUCLUSE

**LISTE DES DELEGATIONS DE SIGNATURE  
CCI DE VAUCLUSE**

**VALIDEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE  
DU 29/09/2015**



## **1 - DELEGATIONS DU PRESIDENT ET DU TRESORIER EN MATIERE DE MANDATEMENT/LIQUIDATION (PMXX/TMXX)**

Y compris réalisation de tous ces actes par voie dématérialisée

PM.1. Ordonnancement : acte par lequel l'ordonnateur donne l'ordre de payer ou d'enregistrer la dépense ou la charge.

TM.1. Paiement : acte par lequel le trésorier autorise le règlement ou l'enregistrement des dépenses ou des charges.

<b>N° ordre</b>	<b>Nom et prénom du délégataire</b>	<b>Elu/Direction/Service</b>	<b>Objet/Acte</b>	<b>Date d'effet</b>	<b>Terme Au plus tard le 31/03/2016</b>	<b>Modalités particulières</b>
<b>1</b>	Jacques BRES	Vice-Président délégué	PM.1.			En cas d'empêchement du Président.
<b>2</b>	Sylvie INZIRILLO	Trésorier Adjoint	TM.1.			En cas d'empêchement du Trésorier.

## **2 - DELEGATIONS FINANCIERES ET D'EXECUTION DES MARCHES DU PRESIDENT (PFX)**

Y compris réalisation de tous ces actes par voie dématérialisée

- PF.1. Engagement de dépense : acte par lequel la CCI de Vaucluse crée ou constate une obligation de laquelle résultera une dépense, dans le respect des règles de la commande publique, et s'assure de l'existence des crédits disponibles pour y faire face.
- PF.2. Bons de commande et affermissement des tranches conditionnelles de marché.
- PF.3. Réception : acte par lequel la CCI de Vaucluse s'assure que les biens livrés ou les services exécutés ont bien été commandés et qu'ils sont conformes à la commande.
- PF.4. Visa des factures pour bon à payer : acte par lequel la CCI de Vaucluse vérifie la réalité de la dette, arrête le montant de la dépense en vue de permettre le règlement de la facture conformément à son échéance.
- PF.5. Signature de l'acte d'engagement (dite « signature du marché ») ou du contrat et de leurs avenants.
- PF.6. Autorisation du versement d'avances sur marchés.
- PF.7. Signature des recours aux garanties sur marchés (retenues de garantie, garanties à première demande et cautions personnelles et solidaires) ou à leur remplacement.
- PF.8. Signature et réalisation de tous les actes d'exécution des marchés, dont les ordres de service.
- PR.9. Signature et réalisation des actes de sous-traitance, mises en demeure, décomptes, de l'application, l'exonération ou la réduction des pénalités, la résiliation du marché.
- PF.10. Signature et réalisation de l'admission, de l'ajournement, du rejet, de la levée de réserve, de la réception partielle ou totale du marché.
- PF.11. Autorisation de procéder à la libération des garanties.

<b>N° ordre</b>	<b>Nom et prénom du délégataire</b>	<b>Elu/Direction /Service</b>	<b>Objet/ Acte</b>	<b>Sections(s) budgétaire(s)</b>	<b>Montant maximum</b>	<b>Date d'effet</b>	<b>Terme Au plus tard le 31/03/2016</b>	<b>Modalités particulières</b>
<b>1</b>	Jacques BRES	Vice-Président délégué	PF.1. à PF.11.	Toutes				En cas d'empêchement du Président.
<b>2</b>	Michel MARIDET	Directeur Général	PF.1. à PF.4.	Toutes	10 000 €			
<b>3</b>	Régis LAURENT	Secrétaire Général	PF.1. à PF.4.	Toutes	8 000 €			

**2 - DELEGATIONS FINANCIERES ET D'EXECUTION DES MARCHES DU PRESIDENT (PFX) (SUITE)**

Y compris réalisation de tous ces actes par voie dématérialisée

<b>N° ordre</b>	<b>Nom et prénom du délégataire</b>	<b>Elu/Direction/Service</b>	<b>Objet/Acte</b>	<b>Sections(s) budgétaire(s)</b>	<b>Montant maximum</b>	<b>Date d'effet</b>	<b>Terme Au plus tard le 31/03/2016</b>	<b>Modalités particulières</b>
<b>4</b>	Guillaume BERNARDELLI	DFI	PF.1. à PF.4.	Pour toutes les sections de la DFI, dont le délégataire a la responsabilité conformément aux indications figurant dans le tableau annexé.	4 000 €			
<b>5</b>	Jean-Christophe DESPORTES	DST	PF.1. à PF.4.	Pour toutes les sections de la DST, dont le délégataire a la responsabilité conformément aux indications figurant dans le tableau annexé.	4 000 €			
<b>6</b>	Laurent HUBER	DC	PF.1. à PF.4.	Pour toutes les sections de la DC, dont le délégataire a la responsabilité conformément aux indications figurant dans le tableau annexé.	4 000 €			
<b>7</b>	Florence HERTEL	DEF	PF.1. à PF.4.	Pour toutes les sections de la DEF, dont le délégataire a la responsabilité conformément aux indications figurant dans le tableau annexé.	4 000 €			

**2 - DELEGATIONS FINANCIERES ET D'EXECUTION DES MARCHES DU PRESIDENT (PFX) (SUITE)**

Y compris réalisation de tous ces actes par voie dématérialisée

N° ordre	Nom et prénom du délégataire	Elu/Direction/Service	Objet/Acte	Sections(s) budgétaire(s)	Montant maximum	Date d'effet	Terme Au plus tard le 31/03/2016	Modalités particulières
8	Alain PASCAL	DRET	PF.1. à PF.4.	Pour toutes les sections de la DRET, dont le délégataire a la responsabilité conformément aux indications figurant dans le tableau annexé.	4 000 €			
9	Dominique TASSERY	DRH	PF.1. à PF.4.	Pour toutes les sections de la DRH, dont le délégataire a la responsabilité conformément aux indications figurant dans le tableau annexé.	4 000 €			
10	Bénédict PETIT	DEG	PF.1. à PF.4.	Pour toutes les sections de la DEG, dont le délégataire a la responsabilité conformément aux indications figurant dans le tableau annexé.	4 000 €			

**2 - DELEGATIONS FINANCIERES ET D'EXECUTION DES MARCHES DU PRESIDENT (PFXX) (SUITE)**

Y compris réalisation de tous ces actes par voie dématérialisée

N° ordre	Nom et prénom du délégataire	Elu/Direction/Service	Objet/Acte	Sections(s) budgétaire(s)	Montant maximum	Date d'effet	Terme Au plus tard le 31/03/2016	Modalités particulières
11	Dominique LADEVEZE	DEF	PF.1. à PF.4.	Pour toutes les sections de la DEF, dont le délégataire a la responsabilité conformément aux indications figurant dans le tableau annexé.	2 000 €			
12	Franck ENAULT	DEG	PF.1. à PF.4.	Pour toutes les sections de la DEG, dont le délégataire a la responsabilité conformément aux indications figurant dans le tableau annexé.	2 000 €			
13	Dominique BONELLI	DEF	PF.1. à PF.4.	Pour toutes les sections de la DEF, dont le délégataire a la responsabilité conformément aux indications figurant dans le tableau annexé.	2 000 €			
14	Frédéric GROS	DEG	PF.1. à PF.4.	Pour toutes les sections de la DEG, dont le délégataire a la responsabilité conformément aux indications figurant dans le tableau annexé.	2 000 €			

<b>15</b>	Benoît DAUDET	DRET	PF.1. à PF.4.	Pour toutes les sections de la DRET, dont le délégataire a la responsabilité conformément aux indications figurant dans le tableau annexé.	2 000 €			
<b>16</b>	Laurent POTIE	DST	PF.1. à PF.4.	Pour toutes les sections de la DST, dont le délégataire a la responsabilité conformément aux indications figurant dans le tableau annexé.	500 €			
<b>17</b>	Sébastien GENERAT	DST	PF.1. à PF.4.	Pour toutes les sections de la DST, dont le délégataire a la responsabilité conformément aux indications figurant dans le tableau annexé.	500 €			
<b>18</b>	Corinne QUINCIEU	DEF	PF.1. à PF.4.	Pour toutes les sections de la DEF, dont le délégataire a la responsabilité conformément aux indications figurant dans le tableau annexé.	500 €			
<b>19</b>	Solange LIOZON	DEF	PF.1. à PF.4.	Pour toutes les sections de la DEF, dont le délégataire a la responsabilité conformément aux indications figurant dans le tableau annexé.	500 €			

20	Martine BOISSET	DEF	PF.1. à PF.4.	Pour toutes les sections de la DEF, dont le délégataire a la responsabilité conformément aux indications figurant dans le tableau annexé.	500 €			
21	Layth HASHIM	DEF	PF.1. PF.2. PF.3. PF.4.	Pour toutes les sections de la DEF, dont le délégataire a la responsabilité conformément aux indications figurant dans le tableau annexé.	500 €			



### **3 - DELEGATIONS POUR LA PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS, ACCORDS-CADRES, MARCHES SUBSEQUENTS ET**

#### **DSP (MPXX)**

Y compris réalisation de tous ces actes par voie dématérialisée

- MP.1. Désignation des personnalités qualifiées membres des différentes commissions et jury de concours.
- MP.2. Envoi des avis de pré-information, des avis d'appel public à la concurrence et des rectificatifs.
- MP.3. Envoi des dossiers de consultation des entreprises, des lettres de consultation et des renseignements complémentaires.
- MP.4. Réception des plis relatifs aux candidatures et aux offres, dont signature des récépissés.
- MP.5. Signature des procès-verbaux de dépôt, d'ouverture des candidatures et des offres.
- MP.6. Demande de précisions sur la teneur des offres et des candidatures.
- MP.7. Signature des courriers de négociation avec les candidats.
- MP.8. Signature des courriers de rejet et d'acceptation des candidatures aux soumissionnaires.
- MP.9. Signature des lettres de convocation des membres des différentes commissions et jury de concours.
- MP.10. Signature des procès-verbaux de négociation et de choix, de réception, d'analyse et de sélection des candidats admis à présenter une offre, de négociation, du rapport d'analyse et de choix.
- MP.11. Signature de l'attribution du marché.
- MP.12. Signature des courriers de rejet, d'attribution provisoire et de notification
- MP.13. Signature des courriers de motivation de décision de rejet.
- MP.14. Notification de l'exemplaire unique du marché.
- MP.15. Signature du rapport de présentation du marché.
- MP.16. Envoi des avis d'attribution, de déclaration sans suite, d'infructuosité et de relance d'un marché négocié.

<b>N° ordre</b>	<b>Nom et prénom du délégataire</b>	<b>Elu/Direction/Service</b>	<b>Objet/Acte</b>	<b>Sections(s) budgétaire(s)</b>	<b>Montant maximum</b>	<b>Date d'effet</b>	<b>Terme Au plus tard le 31/03/2016</b>	<b>Modalités particulières</b>
<b>1</b>	Patrick POUDEVIGNE	Membre élu	MP.9. MP.10.	toutes				
<b>2</b>	Jacques BRES	Vice-Président délégué	MP.7. MP.8. MP.11. à MP.14.	toutes				
<b>3</b>	Régis LAURENT	Secrétaire Général	MP.2. à MP.6. MP.15. MP.16.	toutes				

#### **4 - DELEGATIONS JURIDIQUES (JXX)**

Y compris réalisation de tous ces actes par voie dématérialisée

- J.1. Contrats de ventes et de prestations réalisées par la CCI de Vaucluse.
- J.2. Contrats de mise à disposition de locaux et baux.
- J.3. Contrats de location à la CCI de Vaucluse.
- J.4. Contrats de location par la CCI de Vaucluse.
- J.5. Contrats d'édition.
- J.6. Contrats de partenariat.
- J.7. Contrats de publicité et de communication.
- J.8. Conventions.
- J.9. Attestations, déclarations et formalités financières.
- J.10. Rapports financiers.
- J.11. Attestations, déclarations et formalités fiscales.
- J.12. Autres attestations, déclarations et formalités administratives.
- J.13. Signature des demandes de permis de construire, de déclaration de travaux et de déclaration d'achèvement de travaux.
- J.14. Déclarations à la CNIL.
- J.15. Dépôts de marques.
- J.16. Actes de procédures.
- J.17. Opérations postales, dont signature des accusés de réception.
- J.18. Réception des plis autres que ceux relatifs aux marchés publics, dont signature des récépissés.
- J.19. Contrats d'accompagnement des créateurs d'entreprise.
- J.20. Gestion courante de la Direction dont le collaborateur est en charge dans le périmètre de sa fiche de poste.

<b>N° ordre</b>	<b>Nom et prénom du délégataire</b>	<b>Elu/ Direction/ Service</b>	<b>Objet/Acte</b>	<b>Montant maximum</b>	<b>Date d'effet</b>	<b>Terme Au plus tard le 31/03/2016</b>	<b>Modalités particulières</b>
<b>1</b>	Jacques BRES	Vice-Président délégué	J.8. J.13.				En cas d'empêchement du Président.
<b>2</b>	François GRANJON DE LEPINEY	Trésorier	J.9. J.10.				
<b>3</b>	Sylvie INZIRILLO	Trésorier Adjoint	J.9. J.10.				En cas d'empêchement du Trésorier.

#### **4 - DELEGATIONS JURIDIQUES (JXX) (SUITE)**

Y compris réalisation de tous ces actes par voie dématérialisée

<b>N° ordre</b>	<b>Nom et prénom du délégataire</b>	<b>Elu/ Direction/ Service</b>	<b>Objet/Acte</b>	<b>Montant maximum</b>	<b>Date d'effet</b>	<b>Terme Au plus tard le 31/03/2016</b>	<b>Modalités particulières</b>
<b>4</b>	Michel MARIDET	Directeur Général	J.1. à J.7. J.15. J.16.				
<b>5</b>	Régis LAURENT	Secrétaire Général	J.1. à J.4. J.5. J.7. J.12. J.16. J.19.	8 000 €			
<b>6</b>	Guillaume BERNARDELLI	DFI	J.9. à J.11. J.20.				
<b>7</b>	Jean-Christophe DESPORTES	DST	J.12. J.14. J.20.				
<b>8</b>	Michaël VASNIER	DRET	J.14.				
<b>9</b>	Ensemble du personnel		J.17. J.18.				
<b>10</b>	Laurent FULGINI	PRIMO BUSINESS	J.19.				
<b>11</b>	Alain PASCAL	DRET	J.12. J.20.				
<b>12</b>	Bénédict PETIT	DEG	J.12. J.20.				
<b>13</b>	Florence HERTEL	DEF	J.4. J.12. J.20.				
<b>14</b>	Laurent HUBER	DC	J.20.				
<b>15</b>	Dominique TASSERY	DRH	J.20.				

## **5 - AFFAIRES SOCIALES (ASXX)**

Y compris réalisation de tous ces actes par voie dématérialisée

- AS.1. Recrutement : lancement de la procédure de recrutement et signature du contrat de travail.
- AS.2. Promotions et augmentations au choix.
- AS.3. Notification de l'acquisition des points d'expérience.
- AS.4. Allocation d'ancienneté.
- AS.5. Temps partiel.
- AS.6. Congé parental.
- AS.7. Congé sans rémunération.
- AS.8. Congés de formation et de perfectionnement.
- AS.9. Sanctions.
- AS.10. Congé fin d'activité.
- AS.11. Attestations sociales.
- AS.12. Déclarations sociales.
- AS.13. Certificats de travail.
- AS.14. Contrats de vacataires.
- AS.15. Octroi d'acomptes ou d'avances sur salaire.
- AS.16. Contrats de stage rémunérés.
- AS.17. Contrats de stage gracieux.
- AS.18. Mobilité du personnel par mise à disposition ou détachement.
- AS.19. Prendre les mesures nécessaires en matière de prévention, d'information, de formation et d'organisation de travail pour assurer la sécurité et protéger la santé tant physique que mentale de tous les collaborateurs placés sous son autorité.

### Ces mesures induisent notamment :

- D'aménager les locaux et installer les équipements nécessaires afin de garantir de façon effective la sécurité des collaborateurs et plus largement de tout visiteur au sein de l'établissement dont le collaborateur est en charge.
- D'assurer l'évaluation et la prévention de tous les risques professionnels et contribuer à l'amélioration des conditions de travail.
- D'assurer de façon effective et constante, l'application et le respect des règles législatives réglementaires ou encore statutaires ou conventionnelles en matière d'hygiène, de sécurité et de bien-être au travail.

## **5 - AFFAIRES SOCIALES (ASXX) (SUITE)**

Y compris réalisation de tous ces actes par voie dématérialisée

- A.S.20. - Assurer et contrôler le bon fonctionnement du Comité d'Hygiène et de Sécurité et lui donner les moyens nécessaires afin de lui permettre d'exercer l'ensemble de ses missions.
- Veiller à la diffusion de l'information et à la mise en œuvre des actions nécessaires de formation des collaborateurs en matière d'hygiène et de sécurité.
  - Transmettre chaque année à la CCI PACA, le bilan hygiène et sécurité de la CCI de Vaucluse, conformément à l'article 51 de l'annexe 13 bis.
- A.S.21. Assurer l'application d'une surveillance médicale pour chaque collaborateur par les visites médicales obligatoires.
- A.S.22. Signer les conventions de stage entre l'école, les entreprises et les élèves.

<b>N° ordre</b>	<b>Nom et prénom du délégataire</b>	<b>Elu/Direction/ Service</b>	<b>Objet/Acte</b>	<b>Date d'effet</b>	<b>Terme Au plus tard le 31/03/2016</b>	<b>Modalités particulières</b>
<b>1</b>	Michel MARIDET	Directeur Général	AS.1. à AS.8. AS.10. à AS.18.			
<b>2</b>	Régis LAURENT	Secrétaire Général	AS.11. AS.13.			
<b>3</b>	Dominique TASSERY	DRH	AS.11. à AS.14. AS.16. AS.17. AS.21.			
<b>4</b>	Florence HERTEL	DEF	AS.14. AS.19.			Cité de l'Entreprise
<b>5</b>	Michaël VASNIER	DRET	AS.20.			
<b>6</b>	Dominique LADEVEZE	DEF	AS.19.			Cité de l'Alimentation
<b>8</b>	Bénédict PETIT	DEG	AS.19.			Aéroport
<b>9</b>	Hervé BRUGEAS	DEF	AS.19.			Campus
<b>10</b>	Jean-Christophe DESPORTES	DST	AS.19.			Cours Jean Jaurès
<b>11</b>	Franck ENAULT	DEG	AS.19.			Port
<b>12</b>	Dominique BONELLI	DEF	AS.22.			EHA

<b>13</b>	Philippe HERODOTE	DEF	AS.22.			EHA
<b>14</b>	Solange LIOZON	DEF	AS.22.			SFS
<b>15</b>	Martine BOISSET	DEF	AS.22.			Kedge BS

## **6 - DELEGATIONS FINANCIERES DU TRESORIER (TFXX)**

Y compris réalisation de tous ces actes par voie dématérialisée

- TF.1. Ouverture/clôture des comptes bancaires.
- TF.2. Gestion de trésorerie : choix de placement et de rémunération de la trésorerie.
- TF.3. Signature des titres de paiement sur comptes hors régies : chèques, lettres chèques, ordres de virement émis et autorisations de prélèvement à décaisser.
- TF.4. Opérations relatives aux encaissements : endossement des chèques et ordres de prélèvement à encaisser.
- TF.5. Opérations courantes de trésorerie : virements de compte à compte, ordres d'achats et de ventes sur placements courants.
- TF.6. Retrait de mandats cash auprès de La Poste.

<b>N° ordre</b>	<b>Nom et prénom du délégataire</b>	<b>Elu/ Direction/ Service</b>	<b>Objet/Acte</b>	<b>Date d'effet</b>	<b>Terme Au plus tard le 31/03/2016</b>	<b>Modalités particulières</b>
<b>1</b>	Sylvie INZIRILLO	Trésorier adjoint	TF.1. à TF.5.			En cas d'empêchement du Trésorier.
<b>2</b>	Guillaume BERNARDELLI	DFI	TF.4. TF.5.			
<b>3</b>	Marielle SOULIER	DFI	TF.4. TF.5.			
<b>4</b>	Olivier NOSEDA	DST	TF.6.			
<b>5</b>	Gérald FAURE	DST	TF.6.			
<b>6</b>	Damien DENIS	DST	TF.6.			

## 7 - DELEGATIONS DU PRESIDENT ET DU TRESORIER DANS LE CADRE DE REGIES (RGXX)

Y compris réalisation de tous ces actes par voie dématérialisée

- RG.1. Régie de dépenses / caisse : Régie ayant pour objet de régler en espèces des dépenses urgentes de faible importance.
- RG.2. Régie de dépenses / compte bancaire : Régie ayant pour objet de régler par chèque, par virement, par carte bancaire ou par internet des dépenses de faible importance, urgentes ou répétitives.
- RG.3. Régie de recettes / caisse : régie ayant pour objet d'encaisser des recettes en espèces.
- RG.4. Régie de recettes / compte bancaire : régie ayant pour objet d'encaisser des recettes.

N° ordre	Nom et prénom du délégataire	Direction/ Service	Objet/Acte	Montant de la régie	Date d'effet	Terme Au plus tard le 31/03/2016	Modalités particulières
1	Marielle SOULIER	DFI	RG.1.	305 €			
2	Corinne MICHEL	DFI	RG.1. RG.3.	150 € 100 €			
3	Frédéric GROS	DEG	RG.1.	216.22 €			
4	Olivier NOSEDA	DST	RG.1.	16 €			
5	Yves GENCEL	DEG	RG.1.	40 €			
6	Hervé BRUGEAS	DEF	RG.1.	214 €			
7	Maria PACAUT	PRIMO BUSINESS	RG.3.	50 €			



## 7 - DELEGATIONS DU PRESIDENT ET DU TRESORIER DANS LE CADRE DE REGIES (RGXX) (SUITE)

Y compris réalisation de tous ces actes par voie dématérialisée

N° ordre	Nom et prénom du délégataire	Direction/ Service	Objet/Acte	Montant de la régie	Date d'effet	Terme Au plus tard le 31/03/2016	Modalités particulières
8	Brigitte CHASTEL	PRIMO BUSINESS	RG.3.	50 €			
9	Elisabeth ZARIE	PRIMO BUSINESS	RG.3.	50 €			
10	Sylvie LEBOCQ	PRIMO BUSINESS	RG.3.	50 €			
11	Nathalie FARGET	PRIMO BUSINESS	RG.3.	50 €			
12	Marie BRETEAU	DEG	RG.1. RG.3.	150 € 300 €			

**8 - DELEGATIONS DU PRESIDENT ET DU TRESORIER DANS LE CADRE DE LA TELE-DECLARATION ET DU TELE-PAIEMENT (TDTPXX)**

Y compris réalisation de tous ces actes par voie dématérialisée

TDTP.1. Validation électronique de la télé-déclaration et du télé-paiement des impôts et taxes de la CCI de Vaucluse après mandatement/liquidation du Président et du Trésorier.

TDTP.2. Validation électronique de la télé-déclaration et du télé-paiement des charges sociales de la CCI de Vaucluse après mandatement/liquidation du Président et du Trésorier.

<b>N° ordre</b>	<b>Nom et prénom du délégataire</b>	<b>Direction/ Service</b>	<b>Objet/Acte</b>	<b>Date d'effet</b>	<b>Terme Au plus tard le 31/03/2016</b>	<b>Modalités particulières</b>
<b>1</b>	Marielle SOULIER	DFI	TDTP.1. TDTP.2.			
<b>2</b>	Guillaume BERNARDELLI	DFI	TDTP.1. TDTP.2.			

### **Délégations du Président**

Vu l'arrêté des Consuls de la république du 3 nivôse an XI (24 décembre 1802) portant création d'une Chambres de Commerce et d'Industrie de Vaucluse ;

Vu le décret n° 91-739 du 18 juillet 1991 modifié relatif aux CCI, CRCI, à l'ACFCI et aux groupements interconsulaires, et notamment son article 45 ; Vu le Code des marchés publics ;

Vu l'arrêté du 26 décembre 1991 modifié fixant les règles budgétaires, comptables et financières applicables aux CCI, CRCI, à l'ACFCI et aux groupements interconsulaires, et notamment son article 18 ;

Vu la circulaire C.1111 du 30 mars 1992 modifiée fixant les règles budgétaires et comptables applicables à l'ACFCI, aux CRCI, aux CCI et aux groupements interconsulaires ;

Vu le règlement intérieur de la CCI de Vaucluse ;

Le Président de la CCI de Vaucluse, Monsieur François MARIANI, délègue, sous sa responsabilité et sa surveillance, sa signature aux personnes mentionnées dans le tableau joint pour les actes et selon les modalités précisées dans ce même tableau.

Les présentes délégations valent également lorsque la signature revêt une forme électronique.

### **Délégations du Trésorier**

Vu l'arrêté des Consuls de la république du 3 nivôse an XI (24 décembre 1802) portant création d'une Chambres de Commerce et d'Industrie de Vaucluse ;

Vu le décret n° 91-739 du 18 juillet 1991 modifié relatif aux CCI, CRCI, à l'ACFCI et aux groupements interconsulaires, et notamment son article 45 ;

Vu le Code des marchés publics ;

Vu l'arrêté du 26 décembre 1991 modifié fixant les règles budgétaires, comptables et financières applicables aux CCI, CRCI, à l'ACFCI et aux groupements interconsulaires, et notamment son article 19 ;

Vu la circulaire C.1111 du 30 mars 1992 modifiée fixant les règles budgétaires et comptables applicables à l'ACFCI, aux CRCI, aux CCI et aux groupements interconsulaires ;

Vu le règlement intérieur de la CCI de Vaucluse ;

Le Trésorier de la CCI de Vaucluse, Monsieur François GRANJON DE LEPINEY, délègue, sous sa responsabilité et sa surveillance, sa signature aux personnes mentionnées dans le tableau joint pour les actes et selon les modalités précisées dans ce même tableau.

Les présentes délégations valent également lorsque la signature revêt une forme électronique.

**CF. Tableau des délégations de signature et liste des délégataires.**

Section de regroupement	Intitulé section de regroupement	Délégations de signature (TTC)				
		Responsable Budgétaire 500 €	Directeur Responsable 2 000 €	Membre du Codir 4 000 €	Secrétaire Général 8 000 €	Directeur Général 10 000 €
102	Répartition TFC				RL	MIM
110	Répartition Cours Jean Jaurès	LPO		JCD	RL	MIM
111	Présidence & Direction Générale				RL/MIM	MIM/Pdt
112	Finances			GB	RL	MIM
113	Services Techniques	LPO/SG		JCD	RL	MIM
115	Affaires Juridiques et Sociales			DT	RL	MIM
117	Communication			LHU	RL	MIM
151	Direction des Relations aux Entreprises et aux Territoires		BD	AP	RL	MIM
160	Primo Business				RL	MIM
210	Direction de l'Enseignement			FH	RL	MIM
211	Bâtiment du Campus	LPO		JCD	RL	MIM
226	Agro-Trophéa-Ecotrofood		DL		RL	MIM
227	Bâtiment Cité de l'Entreprise	LPO		JCD	RL	MIM
230	FI EHA		DB	FH	RL	MIM
233	FC EHA	CQ		FH	RL	MIM
240	FI Campus PME	MB	DB	FH	RL	MIM
250	EHA Economat		DB	FH	RL	MIM
256	CFA immobilisations			JCD	RL	MIM
259	CFA Direction			FH	RL	MIM
260	CFA Hôtellerie		DB	FH	RL	MIM
261	FC Sud Formation Santé	SL	DB	FH	RL	MIM
262	CFA Sud Formation Santé	SL	DB	FH	RL	MIM
264	CFA Campus PME	MB/LH	DB	FH	RL	MIM
270	FC Campus PME	CQ		FH	RL	MIM
276	FI Sud Formation Santé	SL	DB	FH	RL	MIM
290	Collecte Taxe d'Apprentissage			FH	RL	MIM
313	Aéroport		FG	BP	RL	MIM
314	Aéroport Missions Régaliennes		FG	BP	RL	MIM
401	Port du Pontet		FE	BP	RL	MIM
701	Centre de Dédouanement (CRDA)		FE	BP	RL	MIM
704	Golf de Châteaublanc			BP	RL	MIM
706	Cité de l'Alimentation		DL	JCD	RL	MIM
707	MC <sup>2</sup>				RL	MIM

Les sommes concernent des dépenses prévues au budget et sont exprimées en TTC. Pour les montants supérieurs à 10 000 €, il convient de faire viser la facture au Président.

Les initiales représentent les personnes suivantes (par ordre alphabétique) :

AP	=	Alain PASCAL
BD	=	Benoît DAUDET
BP	=	Bénédict PETIT
DB	=	Dominique BONELLI
DL	=	Dominique LADEVEZE
DT	=	Dominique TASSERY
FE	=	Franck ENAULT
FG	=	Frédéric GROS
FH	=	Florence HERTEL
GB	=	Guillaume BERNARDELLI
CQ	=	Corinne QUINCIEU
JCD	=	Jean-Christophe DESPORTES
LH	=	Layth HASHIM
LHU	=	Laurent HUBER
LPO	=	Laurent POTIE
MB	=	Martine BOISSET
MIM	=	Michel MARIDET
RL	=	Régis LAURENT
SG	=	Sébastien GENERAT
SL	=	Solange LIOZON